



# RAPPORT DU MAIRE

## FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'ANNÉE 2024

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*, je vous présente les faits saillants de l'année 2024. Ce rapport vous informera sur les points suivants :

1. Les états financiers de l'année 2024;
2. Le rapport du vérificateur externe;
3. Les principales réalisations de l'année 2024.

### 1) LE RAPPORT FINANCIER

#### LES REVENUS ET LES DÉPENSES

En tenant compte des différents éléments, les états financiers indiquent que la Ville a réalisé, en 2024, un surplus de 170 997 \$.

| REVENUS (non consolidés)       | BUDGET 2024         | RÉEL 2024           |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Taxes et Tarifications         | 6 084 721 \$        | 6 133 801 \$        |
| Paiements tenant lieu de taxes | 283 070 \$          | 294 720 \$          |
| Transferts                     | 541 520 \$          | 484 268 \$          |
| Services rendus                | 784 891 \$          | 873 789 \$          |
| Imposition des droits          | 57 775 \$           | 78 960 \$           |
| Amendes et pénalités           | 30 000 \$           | 17 936 \$           |
| Intérêts                       | 40 750 \$           | 81 452 \$           |
| Autres revenus                 | 105 501 \$          | 5 425 \$            |
| <b>TOTAL REVENUS</b>           | <b>7 928 228 \$</b> | <b>7 970 351 \$</b> |

Quelques précisions concernant les revenus :

La vente aux enchères initialement prévue pour certains biens municipaux n'a pas eu lieu, entraînant un écart dans la catégorie « Autres revenus » par rapport au budget. Cette activité est reportée à une date ultérieure. S'agissant de la catégorie « Intérêts », une augmentation de 24 000 \$ sur les intérêts des arrérages ainsi qu'une hausse de 16 000 \$ sur les comptes d'épargne ont été enregistrées. La rubrique « Imposition des droits » intègre environ 20 000 \$ additionnels provenant de la facturation du droit de mutation. L'équipe a déployé d'importants efforts pour organiser diverses activités durant l'année, ce qui a permis à la catégorie « Services rendus » —

englobant l'ensemble des revenus liés aux échanges de services — de dépasser le budget d'environ 100 000 \$. Cela comprend notamment les activités de loisirs, la vente de billets pour les spectacles, les ventes de boissons, les tournois de hockey, les inhumations au cimetière, les ententes incendie, les transactions liées aux travaux publics et tous les autres services.

| <b>DÉPENSES (non consolidées)</b>           | <b>BUDGET 2024</b>  | <b>RÉEL 2024</b>    |
|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Administration générale                     | 1 041 313 \$        | 1 059 643 \$        |
| Sécurité publique                           | 712 219 \$          | 672 450 \$          |
| Transport                                   | 1 395 119 \$        | 1 448 270 \$        |
| Hygiène du milieu                           | 1 251 775 \$        | 1 539 251 \$        |
| Santé et bien-être                          | 58 251 \$           | 47 254 \$           |
| Aménagement, urbanisme et développement     | 325 447 \$          | 263 662 \$          |
| Loisirs et culture                          | 1 540 925 \$        | 1 577 923 \$        |
| Frais de financement                        | 238 188 \$          | 221 176 \$          |
| <b>TOTAL DÉPENSES</b>                       | <b>6 563 237 \$</b> | <b>6 829 629 \$</b> |
| <b>EXCÉDENT AVANT AFFECTATIONS</b>          | <b>1 364 991 \$</b> | <b>1 140 722 \$</b> |
| Remboursement de capital sur les prêts      | (641 600 \$)        | (493 783 \$)        |
| Affectations aux activités d'investissement | (723 391 \$)        | (475 942 \$)        |
| <b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT</b> | <b>0 \$</b>         | <b>170 997 \$</b>   |

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2024 se chiffre à 1 947 211 \$. Pour cette même période, l'excédent affecté (montant déterminé, par résolution, pour utilisation à des fins spécifiques) se situe à 31 152 \$.

Au 31 décembre 2024, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 5 895 713 \$.

## 2) LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers de l'année 2024 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA Inc. Par suite de cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 «Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Témiscaming au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## 3) LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024

### ÉCONOMIE

**Programme d'aide au logement locatif :** Un programme d'aide financière a été mis en place pour stimuler la construction de logements locatifs. Aucun projet n'a cependant été déposé par les développeurs, notamment en raison de l'incertitude à la suite de la fermeture partielle de l'usine RYAM. La Ville poursuit ses efforts pour répondre au besoin grandissant en logements, sans incidence financière directe en 2024.

**Gestion prudente des investissements :** Face à l'incertitude économique, plusieurs projets majeurs ont été mis sur pause, dont l'achat d'un véhicule électrique pour le traitement des eaux, la réfection du parc Philippe-Barette, la construction d'un abri à la marina ainsi que le prolongement de la rue du Parc avec l'installation des services. Cette décision a permis de préserver la stabilité financière de la Ville et de limiter les dépenses non essentielles.

**Acquisition stratégique :** La Ville a acquis, à un prix avantageux, un terrain déjà desservi par les infrastructures municipales, soit le quadrilatère en face du IGA, facilitant ainsi son futur développement sans coûts supplémentaires importants pour les services.

**Attractivité touristique :** Le renouvellement de l'adhésion de cinq ans au programme Villages-relais représente un investissement dans la vitalité touristique et le dynamisme économique local.

## **TRAVAUX PUBLICS**

**Réfection de la rue du Couvent :** Les travaux de remplacement des services municipaux ont été complétés dans les délais et les budgets prévus, consolidant ainsi un investissement durable dans les infrastructures.

**Préparation du projet de l'avenue Murer :** Les plans et travaux d'ingénierie ont été réalisés en 2024 en vue d'une exécution en 2025 avec des coûts planifiés et budgétés.

**Main-d'œuvre spécialisée :** Le recours à des opérateurs contractuels pour l'usine de traitement des eaux a entraîné une hausse des coûts d'opération mettant en évidence le défi de recrutement dans ce secteur.

## **SPORTS ET LOISIRS**

**Nouvelle patinoire extérieure au parc Adrien-Pharand :** Le projet, financé en grande partie par une subvention, a été ficelé en 2024 et confirmé pour 2025 limitant la contribution financière de la Ville.

**Éclairage des infrastructures sportives :** Des travaux au terrain de baseball et au skate-park ont été réalisés grâce à des subventions couvrant une part importante des coûts.

**Services de cantine :** La Ville a repris l'exploitation des cantines au Centre et au club de golf pour garantir la continuité du service, ce qui entraîne cependant des coûts plus élevés.

## **RESSOURCES HUMAINES**

**Réorganisation interne :** Une révision de l'organigramme a permis d'améliorer la planification des projets et la gestion des subventions, optimisant ainsi l'utilisation des fonds publics.

**Modernisation de la gestion salariale :** La mise en place d'un nouveau guide et d'une échelle salariale assure l'équité et la transparence en matière de rémunération tout en améliorant l'attractivité et la rétention du personnel.

## **ADMINISTRATION**

**Modernisation de la taxation :** Un nouveau modèle de taxation a été adopté pour mieux répartir le financement des travaux d'eau et d'égouts, assurant une plus grande équité entre les contribuables.

**Rôle d'évaluation triennal :** Le nouveau rôle fourni par la MRC reflète fidèlement la réalité du marché et permet une répartition plus juste des taxes municipales.

**Collaboration intermunicipale :** Le règlement sur la perception des redevances sur le matériel soutiré de nos carrières et sablières a été mis à jour et prendra effet en 2025, générant des revenus additionnels. De plus, une nouvelle entente sur ces redevances été conclue avec Kipawa pour l'entretien des routes, consolidant la coopération régionale.

**Transition politique :** La démission de M. Pierre Gingras, survenue le 31 décembre 2024, de ses fonctions de maire, a été gérée de façon planifiée et responsable. Cette approche par cooptation a permis d'assurer une transition harmonieuse au sein du conseil municipal, sans impact financier direct pour la Ville.

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Le maire,

Alain Gauthier